

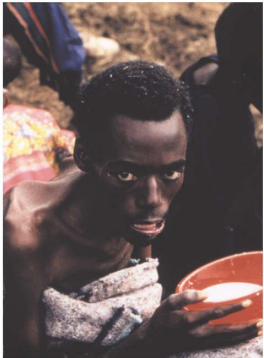
# 1994 : UN GÉNOCIDE AU RWANDA

*En 1931, l'administration coloniale belge décide de classer toute la population rwandaise selon des catégories qualifiées d'ethniques. L'appartenance à l'un de ces groupes est alors mentionnée sur la carte d'identité.*

« Hutus », « Tutsis » : ces catégories ne reposent sur aucune base scientifique ; elles ne correspondent en effet à aucune différence de langue, de religion, de culture, à aucune distinction historique ou géographique. Tout au plus renvoient-elles approximativement à d'anciens clivages de la société rwandaise traditionnelle : les agriculteurs y étaient désignés comme Hutus, les éleveurs comme Tutsis ( la possession d'un cheptel manifestant le plus souvent l'appartenance à la classe dirigeante de l'ancien royaume). La politique coloniale transforme ces distinctions en « races », hiérarchisées en « inférieures » ou plus « évoluées » : les Hutus sont ainsi rangés parmi les Bantous et on invente pour l'occasion une origine « éthiopienne » aux Tutsis (on cherche ainsi à rattacher les Tutsis, considérés comme une élite naturelle, à la race blanche européenne).

On prétend aussi déterminer scientifiquement des caractéristiques physiques propres à chacune de ces « races ». Cette fiction raciale a survécu à la période coloniale et a été réutilisée par les différents gouvernements rwandais depuis l'indépendance du pays (1962) : le fichage ethnique sur les documents d'identité est maintenu et sert d'instrument à une politique discriminatoire à l'encontre de la partie de la population étiquetée comme Tutsi... Les persécutions se multiplient au cours des années 60 et 70. Elles aboutissent à l'organisation planifiée d'un meurtre de masse, d'un génocide : d'avril à juin 1994, en quelques semaines, plus de 500 000 rwandais sont ainsi systématiquement massacrés.

N. QUIDU



S. PETERSON



N. QUIDU



S. PETERSON

Photos GAMMA